

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL de LAVARDENS

du mardi 28 octobre 2025 à 20h30 à la salle du conseil municipal

Convocation du : 11/06/2025

Présents: Claude Macary, Cyril Réchou, Sylvie Pujos, Damien Réchou, Laurent Mothe, Joelle Saint-Pé, Christiane Costenaro, Laurence Génot-Barrère (8)

Absents : Cyrille GINESTET, Séverine DELCOURT

Procurations : 0

Secrétaire : Laurence Génot-Barrère

Membres présents : 08 ; **membres votants :** 08

- 1) Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance
 - 2) DECISIONS DU MAIRE
 - 3) Mise à jour plan de financement 3^{me} tranche de travaux au clocher
 - 4) DPU - droit de préemption urbain zones village
 - 5) Décisions modificatives : budget principal et budget annexe lotissement
 - 6) Subvention aux associations : modification du tableau
 - 7) Recrutement contractuel sur emploi permanent
 - 8) Questions diverses et Informations générales
-

1/ Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance

Lecture est faite du procès-verbal de la dernière séance du 17 juin 2025. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2/Décisions du Maire

- **bail commercial précaire pour brocante local église :** 100€ + 15 € charges de chauffage et de TEOM. Bail à comper de décembre 2025 avec gratuité du 1^{er} mois. durée 1 an

- **virement de crédit du budget principal** pour paiement des intérêts 2025 de l'emprunt auprès du crédit agricole dans l'attente du versement des subventions pour le clocher

Opération à l'intérieur de la section de fonctionnement au chapitre 011 :
+ 429 € à l'article 66111 (intérêts d'emprunt) ; - 429 € à l'article de fonctionnement 6068

- **procurations à Eliane et Marilyne** pour les courriers recommandés adressés à la mairie

- **débloqué prêts :** 40 000 € puis 140 000 sous 15 jours à 3 semaines auprès du crédit agricole

3/ Mise à jour plan financement 3ème tranche clocher**Maîtrise d'œuvre**

honoraires	Stéphane Thouin architecture	12 207,49 €
------------	---------------------------------	-------------

Études complémentaires / frais annexes

Mission SPS	FRD Coordination	2 550,00 €
Hausses et aleas		21 145,52 €
Sous-total MOE/Études		35 903,01 €

Travaux

Lot 1 maçonnerie- pierre de taille	SGRP	223 424,77 €
Lot 2 - menuiserie	PETITON	38 672,00 €
Lot 3 - couverture	SGRP	13 812,72 €
	BODET	
Lot 4 - Cloches	Campanaire	13 134,00 €
	BODET	
Lot 5 - Paratonnerre	Campanaire	7 140,00 €
Lot 6 - Eclairage/électricité		8 913,50 €
Sous-total travaux		305 096,99 €
COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (HT)		341 000,00 €

La dérogation au taux maximum d'aides publiques a été renouvelée auprès du Préfet de Région et présente le plan de financement comme suit :

Financements	Montant (HT)	Taux
DSIL 2025	74 100,00 €	21,73%
DRAC	163 244,00 €	47,87%
Conseil régional	60 012,59 €	17,60%
TOTAL	297 356,59 €	87,20%
Fonds propres	43 643,41 €	12,80 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet dans sa globalité, et donne son accord pour la réalisation des travaux tels que présentés et pour un montant estimé qui s'élève à 341 000 € HT ; TVA 69 587,85 € ; TTC € 409 200 € et approuve le plan de financement de la troisième tranche de travaux tel que présenté ci-dessus, avec un reste à charge estimé de 43643,41 € ;

4/DPU= délimiter zones de préemption

Droit de préemption urbain zones village :

A= Place de l'Église

B= Zone au bout des Marronniers/champs de Jeannot

C= Champs en face du lotissement appartenant à M. JP. Marchesin

Accord à l'unanimité.

5/ Décisions modifications budgétaires

Sachant que nous sommes en opération d'ordre budgétaire pour les provisions, les décisions modificatives suivantes doivent être effectuées :

Budget lotissement :

Section fonctionnement : Dépenses au 681 : -10.000 euros ; Recettes au 75822 : -10.000 euros

- budget budget principal

Section fonctionnement : Dépenses au 681 - 042 : +10.000 euros ;

Dépenses au 65736211 : - 10.000 euros

Section d'investissement : Recettes au 15182-040 : +10.000 euros

Recettes au 2761 : - 10.000 euros

Accord à l'unanimité.

6/ Subvention aux associations : modification du tableau

Il reste 200€ de solde de subventions : ces 200 € sont attribués aux petits marchés pour faire venir l'hélicoptère. Accord à l'unanimité.

7/ Recrutement contractuel sur emploi permanent

Christophe MASSAS passera à 21h00 à compter du 1er décembre 2025. Les autres conditions restent inchangées.

Possibilité d'embaucher J-Louis Brochard quelques heures.

8/ Questions diverses et infos générales :

-inauguration le 10/01/2026 du clocher en même temps que les vœux du Maire
Apéritif : vins (St PE) , Repas à organiser : charcuterie, possibilité de faire du braséro.

-vitraux : échafaudage (autour de 7000€) -subvention DETR possible

-voirie : quasiment tout le budget a été consommé

-achat poubelles : demi-tulipe

-signalétique : indication parkings (mur végétalisé maison Maïnella ?)

-Sandrine/coiffeuse demande si elle peut mettre des fleurs devant chez elle pour éviter que les gens se garent

-à faire d'ici la fin de l'année : enrobé, cour de l'école

-lotissement : mettre les lots en vente sur le bon coin

-Wisteria : la question se pose de dénoncer le bail

-lancer la procédure ?

Avant fin d'année : étalement de la dette

-rappel des corvées effectuées : -cimetière , -forge, nettoyage.

- La fête St-Michel s'est bien passée

Remerciements à Jean-Pierre et Sylvie Fitte : marché de Noël

-chambre d'hôtel à Luchon à l'occasion fête des fleurs et/ou restaurant

Hôtel des Thermes, cadeau commun 300 à 400€ (avec RPI)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

Délibérations votées à l'unanimité

DECISIONS	
2025-10-28-01	bail commercial précaire pour brocante local église
2025-10-28-02	virement de crédit du budget principal
2025-10-28-03	procurations pour recommandés
2025-10-28-04	déblocage prêts : 40 000 €
DELIBERATIONS	
2025-10-28-05	Recrutement d'un agent contractuel - emploi permanent
2025-10-28-06	Mise à jour plan financement 3ème tranche clocher
2025-10-28-07	DPU zones de préemption
2025-10-28-08	Décision modificative budgétaire Budget lotissement :
2025-10-28-09	Décision modificative budgétaire Budget principal
2025-10-28-10	Subvention aux associations : modification du tableau

Signature du maire

Claude MACARY



Signature de la secrétaire de séance

Laurence Génot-Barrère


